



Publié le 11 mai 2021 par **Anaëlle Idjeri**, Avocat au Barreau de Lyon

a.idjeri@soulier-avocats.com

Tél. : +33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Webinaire sur les points sensibles des accords de distribution

The slide features a large, light blue stylized 'C' graphic on the right side. At the top left is the logo for CCI LYON MÉTROPOLE Saint-Etienne Roanne. The main title is 'Points sensibles des accords de distribution' in bold blue text. Below it, in pink text, is 'Atelier Webinaire du 06/05/21' and 'Cycle d'ateliers techniques à l'international'. The speaker's name, 'Anaëlle IDJERI, Avocat', is also in pink. At the bottom, there are logos for Soulier AVOCATS, CIC, FedEx Express, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES, and Groupama.

[Anaëlle Idjeri](#) a animé un webinaire sur le thème « **Points sensibles des accords de distribution** » organisé dans le cadre du Cycle d'ateliers techniques à l'international de la [CCI Lyon Métropole](#) le 6 mai dernier.

Dans le cadre de la négociation et de la mise en place de contrats de distribution avec un partenaire (importateur-revendeur) à l'étranger, toute entreprise doit être particulièrement attentive et vigilante quant à la rédaction de certaines clauses - certaines dispositions étant en effet strictement encadrées par la loi - et ce afin de sécuriser au mieux son partenariat et prévenir les risques juridiques et difficultés d'exécution dans un contexte international.

Au cours de ce webinaire, [Anaëlle Idjeri](#) s'est livrée à une présentation des clauses sensibles de ces contrats de distribution et, pour chacune d'entre-elles, a précisé les différentes options possibles d'un point de vue juridique et les bonnes pratiques à mettre en œuvre s'agissant notamment des points suivants :

- Exclusivité,
- Quotas et Minimum de chiffre d'affaires,
- Non-concurrence et alternatives,
- Vente en ligne,
- Prix de revente,
- Stock, livraison, SAV,
- Protection des droits de propriété intellectuelle,
- Durée du contrat,
- Résiliation,
- Loi applicable et compétence.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.